

LES

## ÉCORCHEURS DANS LE LYONNAIS

(1436-1445).

FIS.

A ces détails généraux nous pouvons ajouter quelque's faits qui louchent plus particulièrement le pays lyonnais.

Nous avons vu, qu'en 1438, c'est à Lyon que se trouvaient les chefs des Grandes Compagnies dont la masse était logée « ez marches de l'Ostunois. » On ne sait pas le temps qu'elles séjournèrent dans ces contrées, mais leur nombre était de 12 à 13,000 hommes, selon la lettre qu'écrivait le comte de Fribourg, capitaine général de Bourgogne (1). Le sire de Charny jugeant impossible de leur résister à force ouverte, s'était engagé au nom du Duc à leur payer une sorte de rançon. Les Etats de Bourgogne furent assemblés à cet effet « et il fui traicté da leur païer la somme de m<sup>m</sup> saluls « d'or en la ville de Lyon, dedans le vi<sup>e</sup> jour de Si-Martin « d'hyver prochain, dont le seigneur de Charny et autres, « pour préserver lesdils pals, ont fait et baillé leurs obligations « aux dits capilaines (2).

(1) *Notes et documents*, etc. (registres secrétariaux de Mâcon), p. 293, 388.

(2) Cette somme, au pouvoir actuel de l'argent vaudrait au moins d'après M. Leber, 380,000 francs. Elle fut levée « par manière de « prest, à reprendre et recevoir lesdits prests par ceux qui les auront « faiz, c'est assavoir ce qu'il auront plus prestés qu'ils ne seront